

Résumé accessible de la Revue de droit de McGill

L'évolution des entreprises à mission

Par Soro Coulibaly

Publié en 2026, volume 71, numéro 2, pages 703–714

Sujet de l'article et son importance

Ce texte a pour but d'analyser l'ouvrage intitulé *Droit canadien des entreprises à mission : Présentation et commentaires*, écrit par Ivan Tchotourian, Mathilde Chouinard et Benjamin Rousse, publié aux Presses de l'Université Laval en 2024. L'auteur se penche sur l'importante contribution doctrinale que l'ouvrage apporte au droit des sociétés canadien. Plus spécifiquement, l'œuvre examine l'entreprise à mission, un modèle d'entreprise émergent au Canada, qui se distingue par le fait qu'il encourage la promotion d'objectifs extra-financiers, notamment la protection de l'environnement ainsi que d'autres préoccupations sociales. L'ouvrage examine trois des types d'entreprises à mission existant au Canada, soit la *community contribution company* (C3), la *benefit company* et la *community interest company* (CIC).

Arguments clés de l'article

L'auteur examine en détail les spécificités de chaque chapitre afin de mettre en lumière la contribution de l'ouvrage à la doctrine juridique

canadienne. Il adopte d'abord une perspective à la fois épistémologique et historique pour retracer la genèse des entreprises à mission. Cette analyse montre que la société par actions, inventée au XVIII^e siècle pour répondre aux besoins du capitalisme industriel, repose essentiellement sur la recherche du profit, tandis que les entreprises à mission ne sont apparues au Canada qu'à partir de 2009. Le chapitre souligne toutefois que des enjeux contemporains, tels que les changements climatiques, exercent aujourd'hui une pression croissante sur ce modèle traditionnel.

Le premier chapitre se concentre sur la distinction entre l'entreprise à mission et les autres catégories d'entreprises. En établissant ces différences définitionnelles, les auteurs de l'ouvrage enrichissent la doctrine juridique canadienne. Le deuxième chapitre comporte une analyse juridique et comparative des trois modèles d'entreprise à mission. Les auteurs emploient diverses méthodes pour évaluer les points de convergence et divergence entre les modèles, que ce soit à travers l'usage de tableaux comparatifs ou l'analyse des règles de création, de gouvernance, de transparence et des restrictions financières propres à chaque modèle. Le troisième chapitre plonge en profondeur dans les forces et faiblesses de chacun des régimes, mais aussi des entreprises à mission en général. Les auteurs de l'ouvrage discutent notamment de l'absence d'incitatifs fiscaux, qui rend difficile la prolifération des entreprises à mission. Finalement, le quatrième chapitre formule des recommandations d'ordre politique, juridique et pratique en vue d'améliorer le droit des entreprises à mission, que les auteurs qualifient de « droit de première génération ».

Conclusion et autres éléments importants

Même si les entreprises à mission sont toujours en voie de développement, les propositions suggérées par les auteurs de l'ouvrage

pourraient grandement enrichir le droit des sociétés en affinant les dispositions législatives et en favorisant la reconnaissance de différents modèles d'entreprise. Plus encore, la nouveauté du modèle d'entreprise à mission ouvre la voie à de nouvelles études empiriques quant à son impact concret.